

# Piscines couvertes : peu d'équipements dans l'espace rural

Le Grand Est dispose de 296 bassins de natation couverts, le plus souvent situés dans les pôles urbains. Seule une cinquantaine de communes rurales sont équipées d'un bassin couvert. Plus de 88 000 habitants sont à 30 minutes ou davantage du bassin couvert le plus proche. Ces difficultés d'accessibilité sont particulièrement fortes dans l'Aube et la Haute-Marne. Depuis le milieu des années 1990, de nombreuses piscines ont été mises en service. Elles remplacent souvent d'anciens bassins construits lors du plan « 1 000 piscines » des années 1970.

Steve Piralla, Alexandre Tillatte, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, parmi les 409 bassins de natation du Grand Est, 296 sont couverts, soit 72 % (figure 1). Avec 0,5 bassin couvert pour 10 000 habitants, la région dispose d'un taux d'équipement équivalent à la France de province. Les piscines couvertes permettent une pratique tout au long de l'année, indépendamment des conditions météorologiques. Ces équipements participent ainsi pleinement à l'intérêt général de l'apprentissage de la nage. Ils sont également privilégiés pour la pratique scolaire (encadré).

Les bassins de natation couverts sont fortement concentrés dans les pôles urbains. Seulement 77 bassins couverts se situent dans l'espace rural et un dans une commune très peu dense. Plus de 20 % des communes urbaines bénéficient de la présence d'une piscine couverte, tandis que seul 1 % des communes rurales en dispose (56 communes). Ces dernières ont ainsi un taux d'équipement deux fois plus faible que les communes non rurales (0,3 contre 0,7 bassin couvert pour 10 000 habitants), notamment car les piscines de ces communes sont plus souvent découvertes.

Avec 25 piscines couvertes, le département des Vosges est celui qui en compte proportionnellement le plus (0,7 pour 10 000 habitants). En effet, ce département accueille plusieurs centres de vacances privés aux alentours d'Epinal, possédant une piscine couverte. À l'inverse, le nombre de bassins de natation couverts est particulièrement limité en Haute-Marne : on en dénombre sept, dont seulement deux sont situés dans une commune rurale. De la même manière, la Meuse ne compte que neuf piscines couvertes, dont quatre seulement dans l'espace rural.

## 88 000 habitants à plus de 30 minutes d'un bassin couvert

Plus de 88 000 habitants de la région sont situés à plus de 30 minutes de trajet d'une piscine couverte, soit près de 2 % de la population régionale. Il s'agit presque exclusivement d'habitants de communes rurales. Plus de la moitié des personnes éloignées résident en Haute-Marne et dans l'Aube, notamment aux extrémités nord et sud des départements (figure 2). D'autres zones rurales sont partiellement très éloignées des équipements : la Thiérache (Ardennes), l'Argonne, le sud Toulinois (Meurthe-et-Moselle) et le Saulnois (Moselle).

Souvent localisées en centre-ville, les piscines couvertes jouissent d'une bonne accessibilité en transports en commun. En effet, 78 % des bassins couverts de la région sont à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt desservi par des transports collectifs. L'accessibilité aux équipements des communes rurales est plus faible mais bien meilleure dans le Grand Est qu'au niveau de la France de province (58 % contre 45 %).

## De nombreux bassins couverts mis en service depuis les années 1990

Près de la moitié des bassins couverts ont été construits entre 1965 et 1984. Ces constructions ont notamment été encouragées par le plan « 1 000 piscines » des années 1970. Les mises en service sont nombreuses depuis le milieu des années 1990, ce qui correspond à la fin de vie des piscines construites au début de ce plan. Les piscines couvertes sont globalement moins anciennes en milieu rural. Seulement 12 % ont été mises en service avant 1975, contre 33 % dans les communes plus denses. Parmi les bassins les plus anciens, un quart a subi une rénovation

depuis 2005. Ainsi, dans le rural, huit bassins construits avant 1975 n'ont pas été rénovés récemment contre 48 dans l'urbain.

La totalité des bassins de natation couverts de la région sont équipés de sanitaires et de vestiaires. Quatre piscines couvertes sur dix possèdent un sauna et trois sur dix disposent d'un aménagement de type bain bouillonnant, bain vapeur ou solarium. Par ailleurs, quatre piscines couvertes sur cinq sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, aussi bien dans l'espace rural que dans les communes urbaines.

La quasi-totalité des piscines couvertes du Grand Est sont utilisées dans le cadre d'une pratique individuelle ou familiale. Près de neuf sur dix sont aussi fréquentées par les écoles. Enfin, les trois-quarts sont utilisés par des clubs. ■

### Encadré Plus de 25 000 licenciés en natation en 2014

La baignade de loisirs est l'activité que l'on pratique le plus dans les bassins de natation couverts (94 %), devant la natation sportive et l'aquagym (47 % et 35 %). Les bassins de natation couverts dans l'espace rural sont moins souvent aménagés pour la pratique d'autres activités que la baignade de loisirs. Ainsi, l'aquagym n'est praticable que dans 19 % des piscines couvertes situées dans le rural. On ne peut pas faire de water-polo dans les bassins couverts des communes rurales alors que 29 piscines dans les communes urbaines en permettent la pratique.

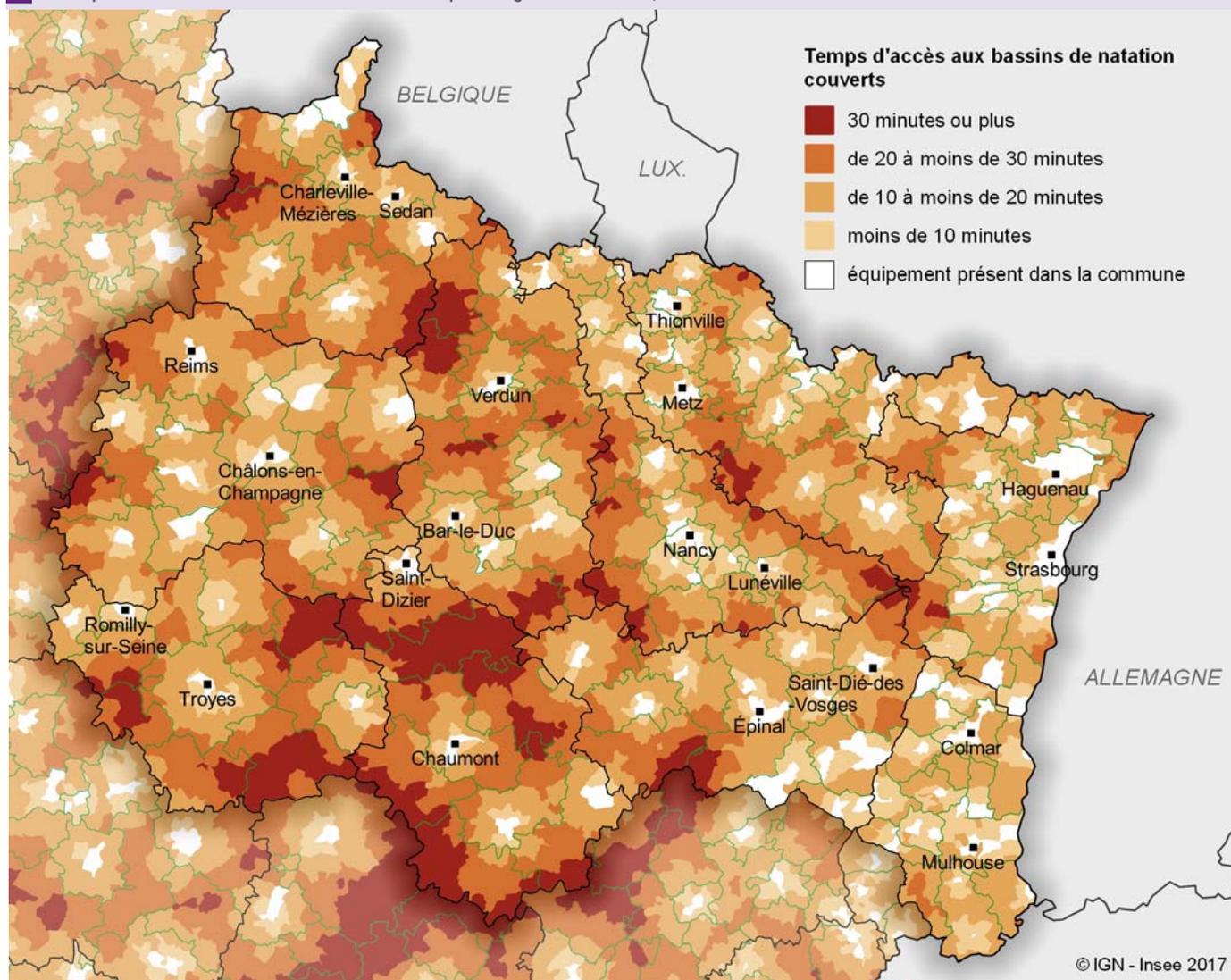
La fédération française de natation a délivré plus de 25 000 licences en 2014 dans la région. La natation fait partie des 16 fédérations régionales qui comprennent une majorité de femmes (55 %). Par ailleurs, plus de 60 % des licenciés sont des jeunes de moins de quinze ans. La proportion de femmes et de jeunes est un peu plus forte dans les communes rurales que dans les autres communes de la région.

## 1 Seul 1 % des communes rurales équipées d'un bassin de natation couvert

	Population en 2013	dont population dans le rural (en %)	Nombre d'équipements	Taux d'équipement (pour 10 000 habitants)	Part de communes équipées (en %)		Part de la population (en %)		Part d'équipements mis en service (en %)	
					Rurales	Non rurales	À moins de 10 minutes	À 30 minutes ou plus	Avant 1975	Après 2005
Ardennes	280 907	55,4	18	0,6	1,1	25,0	51,3	1,6	0,0	50,0
Aube	306 581	51,9	14	0,5	0,7	29,4	53,8	7,8	35,7	50,0
Marne	569 999	41,6	32	0,6	1,0	34,8	62,5	1,2	21,9	15,6
Haute-Marne	181 521	66,3	7	0,4	0,5	60,0	37,6	14,7	0,0	28,6
Meurthe-et-Moselle	731 004	31,1	40	0,5	0,6	26,3	70,2	0,8	50,0	15,0
Meuse	192 094	75,9	9	0,5	0,6	60,0	41,5	4,6	55,6	22,2
Moselle	1 046 873	34,6	59	0,6	1,1	18,2	61,4	0,4	37,3	3,4
Bas-Rhin	1 109 460	36,1	46	0,4	2,7	12,2	66,3	0,3	15,2	23,9
Haut-Rhin	758 723	35,8	46	0,6	3,4	13,6	68,5	0,0	19,6	13,0
Vosges	375 226	62,6	25	0,7	1,0	52,2	54,0	0,9	24,0	8,0
<b>Grand Est</b>	<b>5 552 388</b>	<b>41,7</b>	<b>296</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>21,8</b>	<b>61,7</b>	<b>1,6</b>	<b>27,4</b>	<b>17,6</b>
<b>France de province</b>	<b>51 738 058</b>	<b>42,4</b>	<b>2 572</b>	<b>0,5</b>	<b>1,6</b>	<b>26,9</b>	<b>59,0</b>	<b>2,8</b>	<b>23,6</b>	<b>26,6</b>

Sources : Insee, recensement de la population 2013, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).

## 2 Un temps d'accès aux bassins de natation couverts plus long en Haute-Marne, dans l'Aube et dans la Meuse



Sources : Insee, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).